

INFOS PRATIQUES

Pour information:

la prochaine Assemblée Générale est
fixée au 19 mars 2011 à 14h30

salle des Jeunes de Bures/Dives

Venez nombreux :

une association a besoin

d'adhérents !



*Joyeuses fêtes de fin d'année
à tous !*

La ténacité finira par payer

ELARGISSEMENT

La SAPN laisse planer le doute prétextant que la décision appartient à l'Etat. Dans ces conditions, nos actions se portent maintenant sur la mise en place des moyens de protection contre le bruit demandés lors de l'enquête publique en 2006. A savoir, un revêtement peu bruyant de Basseneville à l'échangeur de Troarn sur les 4 voies, Un mur antibruit du PK 210,4 à la sortie de Bures coté sud et un mur antibruit coté nord dont la longueur est à déterminer. Dans cette attente, une double limitation de vitesse (PL et VL) de Basseneville à l'échangeur de Troarn dans les 2 sens de circulation. (moins de bruit et de pollution atmosphérique, réduction des risques liés au transport de matières dangereuses). Suppression des rejets diffus au profit de bassins de rétention sur les terrains dont dispose la SAPN.

NE RESTONS PAS SPECTATEURS

REGROUPONS NOUS !!!

S.N.A.D

BULLETIN D'INFORMATION

Décembre 2010



Association Citoyenne Buroise



*Agir pour préserver un environnement
emprunté à nos enfants ! (Claude Monet)*